



séparation de pacs et arnaque...

Par **yoh**, le **10/02/2012** à **16:27**

Bonjour, je suis militaire ainsi que ma compagne, nous sommes arrivés l'été dernier à La Réunion et nous avons loué un appartement assez cher les 2 (que je paye) alors que oralement, c'était convenu que dès qu'elle trouvait un locataire pour son appartement en métropole, on se partageait les frais de notre appartement à La Réunion.

Son appartement à Toulon s'est loué fin octobre, en même temps qu'elle est partie en mission pour une durée de 3 mois et demi. Elle revient, me quitte et refuse de partager les frais générés depuis l'été alors qu'elle gagne beaucoup plus d'argent que moi et que nous sommes pacsés!!

Je paye depuis l'été, 663 euros de loyer et elle paye juste internet, canal+, l'eau et l'électricité donc environs 120 euros! De plus, dorénavant, je dois même acheter une voiture.

2tant donné que nous sommes pacsés, est ce que si je l'emmène en justice, je gagnerais??

Merci